

LISTE DE PRODUITS BASEE SUR LA NOMENCLATURE DU CONSEIL  
DE COOPERATION DOUANIERE

La liste ci-après n'est authentique qu'en français et en anglais.

Note: Pour les besoins de la présente liste, "ex" signifie que pour chaque position NCCD énumérée ci-après, les produits (ou groupes de produits) mentionnés seront admis en franchise ou en exemption de droits, s'ils sont destinés à être utilisés et incorporés dans un aéronef civil.

- |          |   |
|----------|---|
| ex 39.07 | Articles en matières plastiques artificielles, pour usages techniques   |
| ex 40.09 | Tubes et tuyaux, en caoutchouc vulcanisé, non durci, munis d'accessoires, pour la conduite de gaz ou de liquides  |
| ex 40.11 | Pneumatiques, en caoutchouc   |
| ex 40.14 | Articles en caoutchouc vulcanisé, non durci, pour usages techniques   |
| ex 40.16 | Tubes et tuyaux, en caoutchouc durci, munis d'accessoires, pour la conduite de gaz ou de liquides   |
| ex 62.05 | Rampes d'évacuation pour passagers  |
| ex 68.13 | Ouvrages en amiante, à l'exclusion de fils et de tissus   |
| ex 68.14 | Garnitures de friction (segments, disques, rondelles, bandes, planches, plaques, rouleaux, etc.) pour freins, pour embrayages et pour tous organes de frottement, à base d'amiante ou d'autres substances minérales |
| ex 70.08 | Pare-brise en verre de sécurité, non encadrés   |
| ex 73.18 | Tubes et tuyaux, en fer ou en acier, munis d'accessoires, pour la conduite de gaz ou de liquides  |
| ex 73.25 | Câbles, cordages, tresses, élingues et similaires, en fils de fer ou d'acier, munis d'accessoires ou façonnés en articles   |

<sup>1</sup> Les "appareils au sol d'entraînement au vol; leurs parties et pièces détachées; ex 88.05" sont inclus dans l'Accord sans devoir être incorporés.